

BPI – Prêt flash carburant

Financez rapidement la hausse de vos dépenses en carburant - Faites face à la hausse du carburant sans ralentir votre activité !

Le prêt Flash Carburant Bpifrance, rapide et 100% en ligne, soutient les TPE et PME des transports, de l'agriculture et de la pêche dont le carburant représente au moins 5% du CA.

[Prêt Flash Carburant - Bpifrance Flash](#)

Éligibilité

Date de création : Entreprise créée il y a plus d'un an

Effectifs consolidés : Jusqu'à 250 salariés

Situation financière : Ne pas faire l'objet d'une procédure collective

Assurance : Assurance emprunteur Décès - PTIA obligatoire à 100%

Expert-comptable : Obligatoire

Conditions : Exercer une activité dans les secteurs éligibles (transports, agriculture, pêche) dont les dépenses de carburant représentent au minimum 5% du chiffre d'affaires

Exclusion : Les entreprises de taille intermédiaire ne sont pas admissibles

Détails du Prêt Flash Carburant

Montant : de 5 000 € à 50 000 €

Objet : Soutien à la hausse des dépenses en carburant

Contractualisation : 100% en ligne

Durée : 2 ans de remboursement

Garantie : Aucune garantie demandée

Taux fixe : 3.8%

Décaissement : 48h après signature du contrat de prêt

Différé de remboursement : 12 mois